

UDC 821.133.1-31.09(71)''19''(092)

[https://doi.org/10.20235/lc.2009\(2\).16](https://doi.org/10.20235/lc.2009(2).16) | [Research Paper Citations](#)

**LE ROMAN D'ADRIENNE SÉNÉCAL «LE NOTAIRE JOFLIAU»
FACE À UNE POSSIBLE TRADUCTION EN ROUMAIN /
ADRIENNE SÉNÉCAL'S NOVEL "NOTARY JOFLIAU"
FACING A POSSIBLE TRANSLATION IN ROMANIAN**

Anjela COȘCIUG

Associate Professor, Ph.D.

("Alec Russo" Balti State University, Republic of Moldova)

acosciug@yahoo.com, <https://orcid.org/0000-0002-4720-8111>

Abstract

The interest of the Romanian translation studies for francophone literature, especially, for Canadian literature is novel, therefore, this article presents an overview of some «translation» difficulties which might appear while referring to a literary Canadian text.

Keywords: *translation, study, francophone literature, Canadian literature, difficulty, text*

Rezumat

Interesul traductologiei românești pentru literatura francofonă și, mai cu seamă, pentru cea canadiană este nou. De aceea propunem, în acest articol, doar o succintă prezentare a unor dificultăți de traducere, pe care le ridică un text literar canadian.

Cuvinte-cheie: *traducere, cercetare, literatura francofonă, literatura canadiană, dificultate, text*

Préliminaires

Depuis le XVIII^e siècle la culture française influence en bonne partie la culture roumaine. Cette influence est pluriaspectuelle, mais elle est ressentie surtout dans le domaine de la littérature. Cette influence connaît son apogée au XIX^e siècle, quand grâce à la littérature française (et surtout aux belles-lettres), la littérature roumaine acquiert une fois pour toujours de la consistance, du style et du raffinement. La littérature roumaine est influencée de celle hexagonale surtout à travers les textes traduits. Ceux-ci apparaissent en abondance en Roumanie en commençant par la deuxième moitié du XIX^e siècle et ont un rôle décisif dans la formation de la littérature roumaine contemporaine et moderne. Au XX^e siècle, en Roumanie les frontières de la traduction « française » s'élargissent jusqu'aux littératures francophones. Au commencement, les belles-lettres francophones les plus traduites à cette époque sont celles belges. Le phénomène s'explique par la proximité géopolitique de la Belgique et de la Roumanie, par leurs contacts culturels étroits. L'écrivain belge francophone le plus traduit en Roumanie à cette époque est G. Simenon. Ses romans policiers sont lus partout en plusieurs

variantes de traduction. Ces variantes, toutes d'une valeur linguistique incontestable, donnent largement la possibilité aux milieux roumains bibliophiles d'apprécier à sa juste valeur le roman simenonien.

L'intérêt de la traductologie roumaine pour la littérature québécoise d'expression française est jeune et fort grand à l'heure actuelle, car cette littérature est encore un champ en pleine découverte pour les Roumains bibliophiles qui, en bonne partie, ont encore accès à cette littérature seulement à travers un texte traduit.

Dans cet article on se propose de déterminer les limites de la traductibilité en roumain d'un texte écrit en français québécois. La stratégie prend surtout en charge la dimension des *difficultés* de traduction, surgies des interférences pluriaspectuelles du français québécois avec le roumain (tous les deux d'origine romane), des *régionalismes lexicaux* et grammaticaux¹ du texte en original par rapport à la langue-cible (y compris souvent les unités du jocal), des cas de *l'impossibilité* ou de la *possibilité* restreinte de la mise en équivalence de deux unités appartenant aux deux langues mentionnées etc.

Le texte écrit en français québécois qu'on met à la base de cette étude est le roman d'A. Sénécals « Le notaire Jofliou », apparu au Canada en 1935. On a choisi ce roman, parce qu'il nous semble répondre mieux à notre stratégie d'étude.

1. Vision générale sur la traduction adéquate d'un texte littéraire écrit. Difficultés de traduction du roman d'Andrienne Sénécals «Le notaire Jofliou»

Généralités

Au premier coup d'oeil, la première partie du titre qu'on met à ce paragraphe semble aussi ambigu qu'extravagant, car on n'est pas encore en possession des critères stables d'une traduction *adéquate* (on évite ici le mot *bonne* en le remplaçant par le qualificatif *adéquate*, car l'adjectif *bonne* nous semble évasif. Ce qu'on sait c'est que les questions principales qu'un interprète se pose par rapport à un texte littéraire écrit, quels que soient sa structure, son genre et sa complexité, portent essentiellement sur la méthodologie de sa présentation adéquate dans une autre langue où le problème de la *fidélité* est sur le premier plan. Par d'autres mots, l'interprète s'interroge constamment comment *traduire*, comment *reproduire* mieux un texte écrit dans un autre idiome.

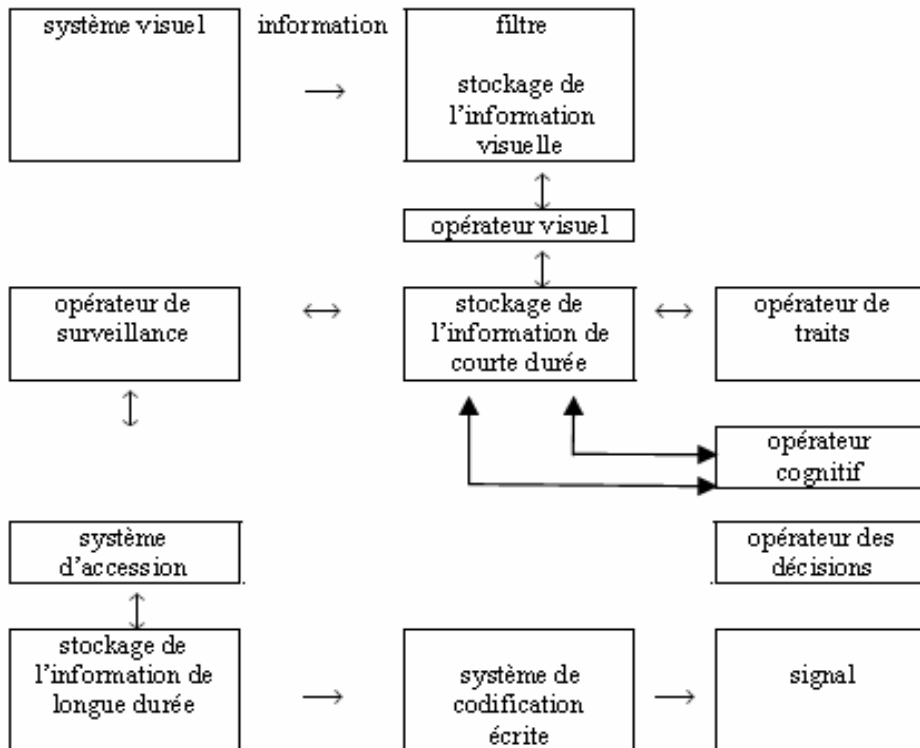
« Traduire, c'est énoncer [*écrire* - n. rem. - A. C.] dans un autre langage ce qui a été énoncé [*écrit* - n.rem. - A. C.] dans la langue-source, en conservant les équivalences sémantiques et stylistiques », dit J. Dubois (Dubois, 1973, p. 43). Par conséquent, ce qui est de rigueur dans la traduction pour ce grand linguiste, c'est la fidélité du texte-cible par rapport aux côtés *contenu* et *esprit*

¹Qui ont une certaine fréquence dans le texte.

du texte-source. Mais cette fidélité connaît toujours un certain degré, parce qu'elle n'est jamais complète, car « la tendance d'obtenir une équivalence [sémantique et stylistique – n. rem. A. C.] complète par la traduction est une chose chimérique » (Bell, 2000, p. 24). Par conséquent, traduire c'est toujours reproduire et reproduire c'est toujours créer en quelque sorte, dans le sens de « modifier certaines structures » (*idem*, p. 27), de faire « apparaître et disparaître certaines unités » [*ibidem*] pour conserver au plus le sens et l'esprit du texte-source dans le texte-cible. C'est le postulat clé de toute traduction littéraire.

Le processus de la traduction littéraire

Le processus de la traduction littéraire d'un texte écrit présuppose toujours celui de l'analyse de l'information contenue dans ce texte. L'analyse de l'information d'un texte littéraire écrit se fait toujours sur le modèle suivant, proposé par R.-T. Bell (Bell, 2000, p. 252) et enrichi par d'autres spécialistes encore :



Le modèle ci-dessus illustre les trois étapes essentielles de l'analyse de l'information qu'un texte écrit renferme. Ces étapes sont les suivantes :

- 1) la réception, le filtrage, le stockage et l'analyse initiale de l'information à travers le système visuel ;
- 2) l'analyse finale, le stockage de courte durée et le deuxième filtrage des données à travers le système de la mémorisation de courte durée ;

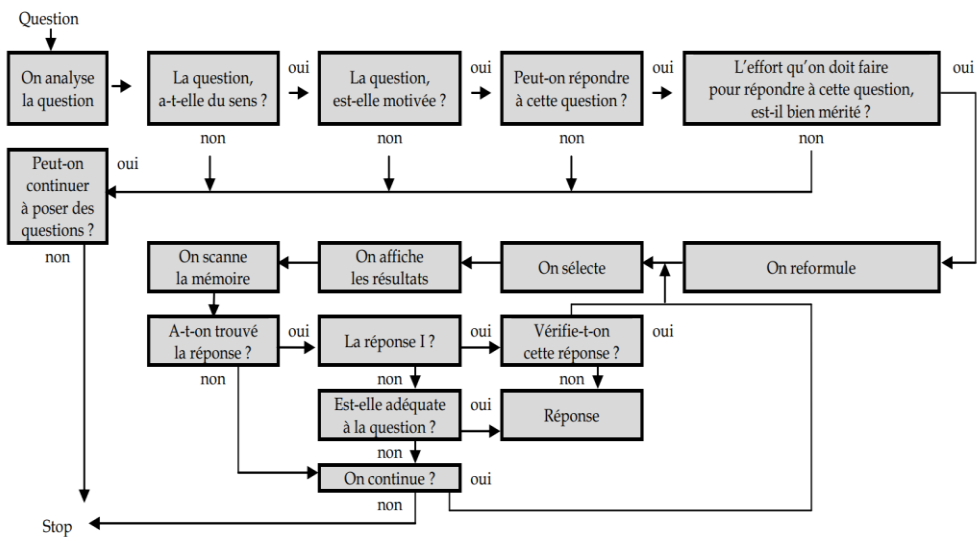
3) la mise en œuvre du système de mémorisation de longue durée et l'intégration de la nouvelle information dans ce système.

Le modèle ci-dessus envisage généralement l'analyse de l'information contenue dans un texte écrit comme un processus unidirectionnel du type *bottom-up*. En même temps, il envisage la méthodologie du travail *top-down* d'un texte qui donne la possibilité d'enlever les ambiguïtés sémantiques de certaines unités du texte analysé.

Tous les opérateurs introduits dans le modèle y ont une importance décisive. Ainsi, l'opérateur *visuel* transforme les stimuli visuels en images. L'opérateur des *traits* analyse l'image créée par l'opérateur visuel pour en déduire les traits. L'opérateur *cognitif* met en œuvre une image déjà formée et mémorisée par l'interprète à laquelle est comparée celle récemment apparue à travers l'analyse informative du texte, tout ça en accord avec l'opérateur des *décisions*. L'opérateur qui veille à la monovalence et à la bonne mise en œuvre de tous les opérateurs mentionnés est celui de *surveillance*.

L'opérateur qui est de rigueur dans ce modèle est celui cognitif. Il fait fonctionner le système de mémorisation de longue durée de l'interprète. Ces données sont d'ordre théorique, pratique, logique, langagier, encyclopédique etc.

Chaque appel à la mémoire est un processus d'interrogation et de comparaison en même temps : on s'interroge sur un *qu'est-ce que c'est? comment? pourquoi?* etc. et on compare ce qu'on voit dans le texte avec ce qu'on sait pour en déduire l'essence. Le schéma ci-dessous présente graphiquement le processus d'appel à la mémoire par le biais de l'interrogation et de la comparaison :



Chaque appel à la mémoire fait agir une certaine zone de celle-ci : la zone graphique, orthographique, lexico-sémantique, grammaticale, stylistique, pragmatique, textuelle, culturelle, logique etc.

Zones de la mémoire de l'interprète et leur rôle dans la traduction bilingue Zones graphique et orthographique

Lors de la lecture d'un texte littéraire, l'appel à la mémoire fait reconnaître, en premier lieu, la langue dans laquelle le texte est écrit, tout ça sur ses données graphiques et orthographiques. Ainsi, la lecture du roman d'A. Sénécals « Le notaire Jofliou » donne la possibilité à un interprète du français de reconnaître que cette oeuvre littéraire est écrite en français² :

(1) « Toutes voiles dehors, le Triomphant, depuis l'aube, filait entre les rives sauvages du Saint-Laurent [...] » (p. 6).

Dans le texte-source on envisage souvent les unités qui peuvent mettre des interférences orthographiques de différents degrés avec les unités de la langue du texte-cible. Ces interférences peuvent dérouter un interprète débutant. Ainsi, dans la phrase :

(2) « Le dernier reflet du jour disparaissait au bas de l'horizon; la nuit inondait l'espace, *confondant* dans le noir les flots et la côte » (p. 6).

l'interprète débutant peut être dérouté par le participe présent « *confondant* » qui rappelle beaucoup le participe présent roumain « *confundând* », mais qui ne se traduit pas comme celui-ci, mais « *ștergând limita dintre* » ou « *făcând un tot întreg din* ».

Même difficulté pour le nom « figure »³ de la phrase suivante :

(3) « Sa *figure* (en roum. « *față* », « *chip* ») régulière encadrée d'abondants cheveux bruns, ses yeux noirs profonds, son teint ambré lui composaient une beauté qui attirait irrésistiblement les regards et faisait palpiter le coeur de mainte jolie passagère » (p. 6).

Par rapport à ce roman, l'interférence orthographique du français et du roumain peut être totale par rapport :

a) aux *noms-prénoms* qui enregistrent le même contour orthographique dans toutes les langues qui utilisent la graphie latine :

(4) « [...] *Michel*⁴ (en roum. « *Michel* ») voulut sans tarder se mettre au

²Sous le terme « français » on comprend, dans cet article, le français québécois.

³Ce nom peut être facilement confondu avec le nom roumain « *figură* » par un interprète débutant.

⁴Le nom-prénom « Michel » nous fait reconnaître un Français, le prénom « Mihai » – un Roumain. Par conséquent, si le prénom « Michel » se rapportant à un Français figure dans un texte en français, ce texte conservera dans sa variante en roumain le prénom français.

travail » (p. 7).

b) aux *noms de famille* qui enregistrent le même contour orthographique dans toutes les langues qui utilisent la graphie latine :

(5) « Michel reconnu son grand-père, le docteur *Duval-Chesnay* (en roum. « Duval-Chesnay ») » (p. 7).

c) aux *noms de lieux* (villes, ports etc.) qui enregistrent le même contour orthographique dans toutes les langues qui utilisent la graphie latine :

(6) « Après une traversée de deux mois, le Triomphant arrivait en rade de *Honfleur* (en roum. « Honfleur ») » (p. 6).

(7) « A *Rouen* (en roum. « Rouen »), l'impatience était grande; on avait hâte d'y accueillir le Canadien » (p. 7).

(8) « A peine rentrée de *Kermaheuc* (en roum. « Kermaheuc »), vous voici déjà pour lui dire à votre tour que sa venue parmi nous est une joie » (p. 8).

L'interférence orthographique est presque totale ou même partielle entre :

a) certains *noms-prénoms*, employés dans certains contextes⁵, et qui enregistrent des formes très/quasiment distinctes dans les deux langues :

(9) « Sa femme se leva en adressant à *Suzanne* (en roum. « Suzanei ») quelques questions [...] » (p. 8).

b) certains *noms de personnes nobles* qui enregistrent des formes très/quasiment distinctes dans les deux langues :

(10) « Monsieur *Duval-Chesnay* le conduisit à l'endroit où demeurait la famille du *Sieur Cavalier de la Salle* (en roum. « Măria Sa Cavalerul de la Salle ») » (p. 11).

c) certains *noms de personnes célèbres* (écrivains, compositeurs etc.) qui enregistrent des formes très/quasiment distinctes dans les deux langues :

(11) « Souvent le dimanche [...], il s'en allait, [...] l'*Énéide* (en roum. « o carte de Eneid ») sous le bras » (p. 14).

d) certains *noms de nationalités* qui enregistrent des formes très/quasiment distinctes dans les deux langues :

(12) « A Rouen, l'impatience était grande ; on avait hâte d'y accueillir le *Canadien* (en roum. « canadian ») » (p. 7).

⁵Par rapport aux diminutifs de ces noms-prénoms l'interférence est totale : « Suzie (en roum. « Suzie ») se pâmail si on faisait mine de lui resister » (p. 17).

e) certains *toponymes* (noms de pays et régions) qui enregistrent des formes très/quasiment distinctes dans les deux langues :

- (13) « Déjà l'on distinguait sur le quai, les parents et les connaissances venus pour accueillir les voyageurs d'*Amérique* (en roum. « America ») » (p. 7).

Tous les exemples ci-dessus laissent entendre que, dans le roman d'A. Sénécals « Le notaire Joffiau », il y a des noms propres qui peuvent être traduits en roumain sans problèmes. Ce sont :

1) certains *noms géographiques de rivières et caps* :

- (14) « Toutes voiles dehors, le Triomphant, depuis l'aube, filait entre les rives sauvages du *Saint-Laurent* (en roum. « Sfântul Laurențiu ») » (p. 6).
- (15) « [...] le voilier avait passé tout près, si près du cap *Saint-Michel* (en roum. « Sfântul Mihail ») » (p. 7).

2) les *pseudo-noms* des rois ou des princes :

- (16) « Il admira les tombeaux célèbres qui ornent l'intérieur de l'église : celui de *Richard-Coeur-de-Lion* (en roum. « Richard-Inimă-de-Leu ») » (p. 11).

Il y a des cas où la traduction des noms propres se fait avec certaines difficultés. C'est le nom propre *Père* (variantes de traduction en roumain *Părinte(le)*, *tată/a*, *Taică/a*) :

- (17) « C'est à leur honneur », écrit le Père⁶ (en roum. « Părintele ») le Jeune au sujet des Sulpiciens, « d'avoir façonné au moral surtout, l'élite de la jeunesse qui se distingua, dans la suite, parmi les canadiens de renom » (p. 14).

Zone lexico-sémantique

L'appel à la zone lexico-sémantique de la mémoire lors de la traduction d'un texte écrit se fait toujours dans deux aspects : celui de l'expression et celui du contenu. Par d'autres mots, en signalant un certain segment graphique (et orthographique), délimitable dans le texte, on le compare à l'« empreinte » déposée dans la mémoire, tout ça pour arriver du côté « expression » à celui « contenu », c'est-à-dire rapporter un certain segment graphique (et orthographique) à un certain segment sémantique (et conceptuel) pour pouvoir interpréter la nature de ce segment. A cette étape de l'analyse lexico-sémantique du texte, la démarche est orientée de l'expression au contenu. Une fois cette démarche faite (la démarche I), on s'oriente du

⁶La traduction adéquate de ce nom est possible si l'on consulte tout le roman, c'est-à-dire si l'on opère une analyse *bottom-up* de celui-ci qui finit par l'identification du Père le Jeune comme prêtre, ce qui fait proposer à l'interprète la variante « Părinte ».

contenu interprété à l'expression dans une autre langue (la démarche II). Quelles sont les difficultés essentielles qu'on rencontre lors de ces deux démarches ?

Difficultés de la démarche I: *expression* → *contenu*

Les difficultés de la démarche I apparaissent, en bonne partie, à cause :

1) des *régionalismes lexicaux*,

a) issus, le plus souvent, des *archaïsmes* conservés au Canada :

(18) « La grand-mère surtout se promettait de *bienvenir*⁷ en sa personne, la fille si chère qu'elle n'avait pas revue depuis des années [...] » (p. 7).

(19) « Mais tu es des nôtres, s'exclama l'*aiéule*⁸ [...] » (p. 10).

(20) « [...] Suzie *se pâmait*⁹ si on faisait mine de lui résister » (p. 17).

(21) « Le *babil*¹⁰ d'une grand-mère avec sa petite-fille nuirait aux propos sérieux d'un vieux médecin endurci et d'un futur tabellion [...] » (p. 9).

(22) « Laissez donc vos *vieux parents* (= grands-parents) vous gâter un peu et vous mieux connaître » (p. 8).

b) issus de l'emploi au Canada de certaines unités hexagonales avec un autre sens qu'en France :

(23) « Mais tu es des nôtres, cher petit, s'exclama l'*aiéule*, l'enfant d'Anne, venu de si loin vers¹¹ nous [...] » (p. 10) !

2) du sens figuré de certaines unités lexicales du fond commun de la langue,

a) issu du changement de la portée des unités :

(24) « Pensif, il *interrogeait* l'horizon [...] » (p. 6).

Dans l'exemple ci-dessus, le verbe « interroger » n'a plus son sens de « questionner (qn) » avec l'idée que ce quelqu'un doit une réponse, mais le sens figuré d'« examiner » avec une portée sur les objets.

⁷Le verbe « bienvenir » est retenu au Canada avec la signification de « recevoir bien ».

⁸Au Canada cette unité est employée pour l'unité « grand-mère » au moment de l'apparition du roman. Mais elle est déjà un archaïsme à la même époque en France.

⁹« Perdre connaissance ».

¹⁰« Babil » signifiait autrefois « longue conversation d'une manière enfantine, peut sérieuse ». Cette unité est un archaïsme en France, tandis qu'au Canada elle est encore vivement employée.

¹¹Ainsi, en français hexagonale le syntagme « venir vers qn » a la signification de « se diriger vers qn » (qui est tout près). En français canadien, « venir vers qn » est employé avec la signification de « venir (de loin) chez qn », « arriver (de loin) chez qn ».

b) issu souvent de la mise en oeuvre de l'expression sur le modèle *l'hyperonyme pour l'hyponyme* :

(25) « Il revoyait le Saint-Laurent et ses flots magnifiques baignant le pied du *cap* (= rive) natal » (p. 12).

c) issu d'un rapport de synonymie des unités lexicales :

(26) « Les constantes relations sociales d'amitié ou de famille, qui existaient alors entre les *seigneurs* (= nobles) et leurs censitaires avaient permis à Jofliou de connaître Anne-Charlotte, la nièce du seigneur » (p. 12).

d) issu d'un rapport de symbolisation :

(27) « Mais, dès son berceau¹², ils avaient déjà le tort d'être faibles avec elle » (p. 16).

e) issu d'une allusion :

(28) « [...] les vieux hôtels ne lui faisaient pas oublier le lointain village et la *modeste église où s'était éveillée son âme d'enfant*¹³ » (p. 12).

3) de la polysémie contextuelle de certaines unités lexicales (simples ou complexes) du français canadien :

(29) « La famille avait approuvé son amour pour un simple *terrien* » (p. 12).

Dans le contexte du roman « Le notaire Jofliou », l'unité lexicale « *terrien* », employée par rapport au père de M. Jofliou, peut être interprétée en même temps de deux façons différentes: 1) comme « paysan » et 2) comme « habitant de la planète Terre ». L'interprétation du glossème «*terrien*» comme « paysan » est renforcée par l'utilisation, dans le roman, du glossème « censitaire » par rapport au père de Michel Jofliou. L'interprétation du glossème « *terrien* » comme « habitant de la planète Terre » est renforcée par l'adjectif « simple »: « un simple *terrien* ». Il nous semble que la deuxième interprétation (hypéronymique) prédomine quand même dans le roman, car tout paysan, tout homme simple est, en même temps, considéré un simple habitant de la planète Terre.

Dans la phrase (30) « Elle, très *fine*, s'aperçut qu'elle ne tiendrait pas si facilement ce « sauvage » sous son sceptre » (p. 23), on a le glossème « fin » qui, au niveau de la langue, est fort riche en sèmes: (1) 'extrême', (2) 'pur', (3) 'de la meilleure qualité', (4) 'sensible', etc. Dans la phrase citée, il a la signification de « à un esprit d'observation trop développé ».

¹²Le « berceau » symbolise la naissance.

¹³Ici on fait allusion au baptême.

4) des emprunts occasionnels aux autres langues (en premier lieu, à l'anglais qui est la deuxième langue parlée au Canada avec laquelle le français québécois est en contact permanent) qui peuvent rester souvent méconnus (ou peu interprétables) d'un interprète du français :

(31) « Chaque jour, une promenade nouvelle faite à loisir, en compagnie de son grand-père, l'initiait aux sites¹⁴ et aux monuments » (p. 11).

(32) « Une seule fille, Suzanne, était née de son mariage avec Armelle de Kermaheuc, une fière bretonne dont la prunelle reflétait l'infini de la mer qui baigne les landes¹⁵ de la sombre Armorique » (p. 6).

5) de certaines locutions:

(33) « Malgré sa déception, le dévoué précepteur sentit que son élève ne parlait pas à la légère et que sa décision était bien près d'être définitive » (p. 15).

Le sens dénotatif de la locution adverbiale « à la légère » est « sans avoir pesé les choses, sans réfléchir ». Le syntagme « parler à la légère » a le sens de « parler à tort et à travers ». Dans l'exemple cité, ce syntagme signifie « plaisanter ».

Le sens dénotatif de la locution nominale « le ban et l'arrière-ban » est « tout le monde ». Dans la phrase :

(34) « Oncles, tantes, cousins et cousines, tout le ban et l'arrière-ban de la parenté, [...] prodiguèrent à Michel une si affectueuse sympathie » (p. 7),

cette locution a la signification de « proches ».

6) de l'ellipse de certaines unités :

(35) « Heureusement que l'instruction et la formation qu'elle reçut chez les Dames □ et ses propres réflexions, car elle était intelligente, parvinrent à contenir le torrent impétueux de sa volonté » (p. 17).

Ainsi, dans l'exemple cité ci-dessus, le nom propre « Dames » introduit certaines difficultés d'interprétation, issues du fait que l'auteur omet le deuxième élément du syntagme « Dame de Christ » (élément marqué par le signe □), c'est-à-dire « nonne », « religieuse ». Même cas pour l'exemple qui suit :

¹⁴En anglais, le glossème « site » signifie « lieu ». Dans la phrase citée, il a la signification de « lieu public ».

¹⁵En anglais, « land » signifie « terre », « terrain agricole », « pays », « contrée ». Dans la phrase citée, il signifie « côte ».

(36) « Avec les années, sa nature en même temps sentimentale, et ardente s'accroît, décelant des inclinations qui firent, petit à petit, sombrer l'espoir d'abord caressé par le curé de voir Michel entrer dans les *Ordres* □ » (p. 14).

Le nom propre « Ordres » a besoin d'être concrétiser à travers le qualificatif « Monastiques » pour être interprété.

Difficultés de la démarche II: contenu → expression

Les difficultés de la démarche II sont liées essentiellement au choix de la variante de traduction en roumain :

1) des *régionalismes lexicaux québécois*,

a) issus des archaïsmes hexagonaux conservés encore au Canada. Ainsi, dans l'exemple (18), le verbe « bienvenir » crée certaines difficultés de traduction en roumain. Nous croyons qu'on peut le traduire en roumain à travers le verbe « a primi » :

(18) « Bunică-sa, mai cu seamă, își spusese *că-l va primi* ca pe fiica ei, pe care nu o văzuse de atâtea ani ».

b) issus de l'emploi québécois de certaines unités hexagonales qui entraîne un changement de sens. Ainsi, dans l'exemple (23), la préposition « vers » peut être traduite en roumain par la préposition « la » :

(23) « Dar ești de-ai noștri, fiule, exclamă bunica, ești copilul Anei noastre, venit *la* noi de departe ».

2) des *unités du français commun* (présentes également en français québécois), à un sens figuré dans le roman mentionné, 167

a) issu du changement de la portée de ces unités ; ainsi, dans l'exemple (24) on a le verbe « interroger » avec sa portée sur les objets et qui peut être traduit en roumain comme « a examina », « a privi întrebător », « a scruta ». Nous croyons que la variante adéquate de traduction est la dernière.

b) issu de la mise en oeuvre de l'expression sur le modèle *l'hypéronyme pour l'hyponyme* ; ainsi, le nom « cap » de l'exemple (25) peut être traduit en roumain à travers plusieurs noms : « cap » (= fr. « cap »), « mal » (= fr. « rive »), « meleag » (= fr. « contrée »), « țară » (= fr. « pays »), « pământ » (= fr. « terre ») etc. Nous croyons que les noms « mal » et « meleag » doivent être employés ensemble dans la traduction pour reproduire en roumain, d'une façon adéquate, le sens de la phrase française :

(25) « [...] vedea ca aieva apele minunate ale râului Sfântul Laurențiu care spălau *malul meleagului natal* ».

c) issu d'un rapport de synonymie; ainsi, l'unité « seigneur », employée dans l'exemple (26) peut être traduite de deux façons en roumain : comme « senior » et comme « nobil ». Le plus souvent, le premier élément (« senior ») figure comme variante de traduction du nom « seigneur », quand celui-ci est mis en apostrophe. Par conséquent, la variante adéquate de traduction est « nobil ».

3) des *unités polysémiques* ; ainsi, le nom « terrien » de l'exemple (29) présuppose deux variantes de traduction en roumain en dehors du contexte: « locuitor al Terei » et « muritor de rând ». Il est clair pour tout interprète familiarisé avec le contenu du roman d'A. Sénécald que la variante adéquate en roumain du nom « terrien » est la deuxième.

4) des *emprunts occasionnels à l'anglais* qui peuvent figurer ou non comme emprunts (occasionnels) en roumain aussi. Ainsi, le nom « site », nom d'origine anglaise, employé dans l'exemple (31) se rencontre en roumain aussi, mais seulement par rapport aux pages internet. On dit « găsiți această informație pe site-ul dat » (en fr. « Vous trouverez cette information sur ce site »).

Le nom « land » de l'exemple (32) n'est pas enregistré comme emprunt en roumain, c'est pourquoi il crée moins de problèmes de traduction, car l'interprète doit se rendre tout simplement compte de son origine anglaise pour chercher son équivalent en roumain via un dictionnaire anglais-roumain.

5) qui introduit :

- des unités supplémentaires,

a) suggérées par le sens ; ainsi, dans l'exemple (36) la variante roumaine de l'unité « Ordre » va être complétée du mot roumain « monahal » ; dans la traduction en roumain des phrases qui suivent on fait apparaître le mot « descoperire » (en fr. « découverte »), suggéré par le sens :

(38) « Elle le trouva vraiment beau [...]. Elle fut surprise, puis charmée de plus en plus » (p. 24) (en roum. « Îl găsi cu adevărat frumos. Această *descoperire*, mai întâi, o surprinse, apoi, încetul cu încetul, o încântă chiar »).

b) qui viennent préciser le sens :

- d'un déictique par extension lexicale :

(39) « Là-bas, chez vous, vous trouverez l'occasion d'être secourable [...] » (p. 9).

« Là-bas » peut être traduit en roumain seulement par une extension lexicale (celle-ci est « acolo, în America »): « Acolo, la Dumneavoastră, în America, veți găsi momentul să vă faceți util [...] ».

- d'un pronom à sens large comme « cela », « ceci », « le » (neutre) etc :

(40) « D'abord mécontente, elle chercha à se venger par des boutades,

des allusions désobligeantes, des airs ennuyés. Rien de tout *cela* ne réussit à entamer la bonne humeur de Michel » (p. 23).

Un interprète en roumain va équivaloir le pronom « cela » au nom roumain « șiretlicuri ».

- d'une unité à travers une explication détaillée :

(41) « Passionnément attaché à son *art*, le vieux docteur tentait d'en montrer la grandeur à Michel » (p. 9).

Le nom « art » nécessite une traduction en roumain par explication : « Atașat cu pasiune *profesiei sale ce era o artă pentru el*, bătrânul medic încerca să-i facă cunoscută și lui Michel măreția ei ».

- des unités-substituts suggérées par le sens,

- a) à un contour souvent hypéronymique :

(42) « [...] chaque jour, une promenade nouvelle faite à loisir, en compagnie de son grand-père, l'initiait aux sites et aux monuments dont s'enorgueillit à juste titre la *cite normande* » (p. 11).

Ainsi, l'unité « cite normande » fait référence à la capitale de la Normandie, la ville de Rouen. On traduit en roumain cette unité comme « capitala Normandiei ».

- b) qui viennent expliciter certaines unités allusives ; ainsi, l'unité « s'était éveillée son âme d'enfant » de l'exemple qui suit fait allusion au baptême :

(43) « [...] les vieux hôtels aux pierres délicieusement fouillées par les artistes de la Renaissance ne lui faisaient pas oublier le lointain village et la modeste église où *s'était éveillée son âme d'enfant* » (p. 12).

Elle peut être traduite en roumain comme « *fusese botezat* » : « [...] hotelurile vechi, clădite de marii maeștri ai Renașterii din pietre alese cu migală, nu-i stergeau, însă, din memorie sătucul îndepărtat și bisericuța sărăcăcioasă în care *fusese botezat* ».

- des unités de la même famille lexicale que les unités de la langue-cible (équivalentes directes des unités de la langue-source), mais à un autre contour morphologique ; par d'autres mots, au lieu de traduire en roumain l'adjectif « beau » par l'adjectif « frumos », on le traduit par l'adverbe « frumos », le nom « vieillard » par le verbe « a îmbătrâni » (= vieillir) et le participe passé « ambré » par le syntagme « culoarea chihlimbarului » etc :

(44) « Un *beau vieillard* [...] dominait la foule de sa haute taille » (p. 7)
(en roum. « Un bărbat în vârstă ce *îmbătrânea frumos* se evidenția

în mulțime prin statura sa înaltă »).

(45) « Sa figure régulière, encadrée d'abondants cheveux bruns, ses yeux noirs profonds, son teint *ambré* lui composaient une beauté qui attirait irrésistiblement les regards et faisait palpiter le coeur de mainte jolie passagère » (p. 6) (en roum. « Fața lui cu trăsături regulate, cadrată de un păr bogat, cafeniu, ochii lui negri, adânci, tenul de *culoarea chihlimbarului* constituiau o frumusețe care atrăgea toate privirile și care făcea să palpitate inima tuturor pasagerelor frumoase »).

- 6) des proverbes, des phrases proverbiales qui nécessitent une traduction à travers un autre proverbe ou phrase proverbiale ; ainsi, la phrase proverbiale française « Aller à l'encontre de ses aptitudes c'est courir à un échec » (p. 9) peut être traduite en roumain comme « Cel ce alege după aptitudini, alege eșecul ».

Zone grammaticale

L'appel à la zone grammaticale de la mémoire se fait par deux démarches aussi : celle dirigée de l'expression I au contenu grammatical et celle dirigée de ce contenu grammatical à l'expression II. L'appel à la zone grammaticale de la mémoire se fait encore sur deux plans : celui morphologique et celui syntaxique.

La démarche *expression I* → *contenu grammatical (morphologique)*

Cette démarche s'oriente vers les parties de discours et leurs catégories.

Le nom et la locution nominale

Par rapport au nom et à la locution nominale, la démarche *expression I* → *contenu grammatical* a pour but d'évaluer un contenu grammatical sous une expression morphémique et/ou glossémique. Ainsi, on évalue :

- un masculin singulier à travers (a) les morphèmes grammaticaux *-eur, -aire, -er, -in, -ard* etc. ; (b) les glossèmes « père », « oncle », « frère », « monsieur » etc. :

(46) « Car le jeune voyageur, ainsi emporté vers la mère-patrie allait à Rouen [...] » (p. 6).

(47) « [...] le jeune voyageur [...] allait à Rouen [...] étudier la loi et se pourvoir des lettres patentes qui lui conféreraient le titre et les privilèges de notaire royal » (p. 6).

(48) « Aussitôt la poste refermée, *monsieur* Duval-Chesnay reprit la conversation [...] » (p. 9).

- un féminin singulier à travers (a) les morphèmes grammaticaux *-ille, -ie, -ine, -ance, -ère* etc. ; (b) les glossèmes « tante », « mère », « grand-

mère », « petite-fille » etc. :

(49) « [...] le jeune voyageur [...] allait dans sa famille maternelle » (p. 6).

(50) « Sa figure [...] faisait palpiter le coeur de mainte jolie passagère » (p. 6).

(51) « Je voulais surtout vous embrasser, *grand-mère* [...] » (p. 8).

- un pluriel à travers les morphèmes grammaticaux *-s, -x, -aux* etc. :

(52) « Il pensait à son père si bon, à sa mère si tendre, à leurs baisers d'adieu, à ses frères et ses soeurs[...] » (p. 6).

(53) « Il admira les tombeaux célèbres, [...] les mausolées des cardinaux d'Amboise [...] » (p. 11).

Le verbe et la locution verbale

Par rapport au verbe et à la locution verbale, la démarche *expression I* → *contenu grammatical* a pour but d'évaluer aussi un contenu grammatical sous une expression morphémique et/ou glossémique. Ainsi, à travers :

- certains morphèmes grammaticaux, tels que *-e, -es, -issimes, -issites, -issirent, -it, -ais, -ait, -ons, -ez, -ent, -s, -t, -mes, -ions, -iez, -aient, -rai, -ras, -rons, -ront, -d* etc. et certains glossèmes (par exemple, les auxiliaires « avoir » et « être » à tous les temps grammaticaux), on évalue certaines formes temporelles du verbe :

(54) « Le petit garçon *grandit* (verbe employé au passé simple). Le pasteur de Varennes, homme éminemment instruit et distingué, *appartenait* (verbe employé à l'imparfait de l'indicatif) à la remarquable phalange des fils de monsieur Olier » (p. 13).

- certains rapports temporels et certains glossèmes indicateurs, on évalue certains modes du verbe :

(55) « Il est mieux que je ne *l'ai vu* (verbe employé à l'indicatif) [...] » (p. 21).

L'adjectif qualificatif (la locution adjectivale qualificative) et le nom de nombre

Par rapport à l'adjectif (et à la locution adjectivale) et au nom de nombre, la démarche mentionnée ci-dessus a aussi pour but d'évaluer un contenu grammatical sous une expression morphémique et glossémique. Ainsi, on évalue :

- un masculin singulier à travers les morphèmes *-el, -al, -eux* etc. ;
- un féminin singulier à travers les morphèmes *-elle, -ale, -ine, -ète, -euse* etc. :

(56) « Venez avec moi, chère *belle* [...] » (p. 9).

(57) « Oncles, tantes, cousins et cousines prodiguèrent à Michel une si affectueuse sympathie qu'il perdit [...] la sensation d'exil qui lui faisait l'âme inquiète » (p. 7).

- un degré de comparaison sur les glossèmes *aussi + adjectif qualificatif + que, le(la)(les) meilleur(e)(s)(es), le(la)(les) pire(s), moins(plus) + adjectif qualificatif + que* etc. ou les morphèmes « super », « extra » etc. :

(58) « Elle m'a fait vivre *les meilleures* heures de ma vie » (p. 9).

- un ordinal à travers les morphèmes *-ier/ière* et *-ième* :

(59) « Il vit la meilleure cathédrale avec ses tours du *quinzième* siècle » (p. 11).

L'article

Le contenu grammatical de l'article est aussi évaluable grâce à une expression glossémique. Ainsi, sur les glossèmes « le », « la », « les » on évalue des articles définis, sur « un », « une », « des » – des articles indéfinis, sur « du », « des », « de la », « de l' » – des articles définis contractés et partitifs, sur « au », « aux », « à la », « à l' » – des articles définis contractés :

(60) « *Le* dernier reflet disparaissait » (p. 6).

(61) « Michel Jofliou voguait vers *une* vie nouvelle » (p. 6).

(62) « Le coeur *du* petit-fils battit d'émoi » (p. 7).

(63) « Il songeait *aux* nuits de Varennes [...] » (p. 6).

L'adverbe et la locution adverbiale

Le contenu grammatical de l'adverbe (de la locution adverbiale)¹⁶, est évalué sur son côté expressif qui prend en charge des morphèmes tels que *-ement, -emment, -amment*, ainsi que des glossèmes tout faits : « cependant », « avant » etc., et des locutions du type « tout à fait », « tout à coup » etc. :

(64) « [...] elle le salua *légèrement* » (p. 8).

(65) « [...] son grand-père [...] lui conseilla *cependant* de se reposer [...] » (p. 7).

Le pronom et la locution pronominale

Le contenu grammatical des pronoms et des locutions pronominales¹⁷ est exprimé à travers certains glossèmes simples ou composés : « je », « tu », « lui », « lequel », « quelque chose » etc. :

(66) « *Il* pensait à son père [...] » (p. 6).

(67) « Pensif, il [...] se demandait de quoi serait fait l'inconnu qui l'attendait sur ces côtes normandes sur *lesquelles* le navire avait

¹⁶Il s'agit ici, par exemple, du contenu grammatical, mis en valeur par le degré de comparaison.

¹⁷Transposé, par exemple, par des catégories grammaticales telles que la personne, le nombre, le genre.

mis le cap » (p. 6).

La conjonction (la locution conjonctive) et la préposition (la locution prépositionnelle)

Leur contenu relationnel prend en charge une expression glossématique, le plus souvent, à travers des unités telles que: « et », « sur », « mais », « de », « près de » etc. :

(68) « [...] il interrogeait l'horizon *et* se demandait de quoi serait fait l'inconnu » (p. 6).

(69) « [...] il songeait aux nuits *de* Varennes [...] » (p. 6).

L'interjection

Son contenu grammatical, en relation étroite avec celui pragmatique, prend en charge une expression à travers des unités telles que: « Oh! », « Plop! »¹⁸, « Quoi! », « Tu parles! »¹⁹ :

(70) « *Oh!* mon oncle [...] » (p. 25).

(71) « *Quoi!* Cette délicieuse créature aimerait le fils de René Jofliau » (p. 29).

La démarche contenu grammatical (morphologique) → expression II

Cette démarche s'oriente vers la matérialisation des sèmes grammaticaux dans les parties de discours de la langue-cible.

1. Ainsi, pour les noms du roman analysé il se pose le problème, si un pluriel (ou un singulier) français est toujours traduit par un pluriel (ou un singulier) roumain. Dans la bonne majorité des cas, on enregistre une fidélité « de nombre » entre le nom à traduire et sa variante de traduction. Analysons l'exemple suivant et sa variante de traduction :

(72) « Le *coeur* lourd de *souvenirs*, il songeait aux *nuits* de Varennes alors qu'il s'endormait [...], bercé [...] par le *mugissement* du *vent* à travers la *plaine* » (p. 6) (en roumain : « *Cu inima plină de amintiri, el se gândea la nopțile petrecute în casa de la Varennes, când adormea legănat de urletul vântului prin câmpiile învecinate* »).

L'exemple cité et sa traduction en roumain englobe a) des noms au singulier, traduits par des noms au singulier aussi (*coeur* - « inimă », *mugissement* - « urlet », *vent* - « vânt ») ou des noms au singulier, traduits par des noms au pluriel (*plaine* - « câmpii »); b) des noms au pluriel, traduits par des noms au pluriel (*souvenirs* - « amintiri », *nuits* - « nopți »). A ce que l'on voit, seulement le nom « plaine » pourrait être traduit à travers un pluriel suggéré par le contexte.

¹⁸Ce sont de véritables interjections.

¹⁹Ce sont des unités en emploi interjectionnel.

2. Par rapport aux verbes employés dans le roman, il se pose le problème de l'expression adéquate des sèmes temporels et modaux. Ainsi, la phrase :

(73) « Il *vint* ensuite quotidiennement *prendre* sa place dans le cabinet vaste et sombre où monsieur Duval-Chesnay *avait passé* sa vie de notaire » (p. 21).

renferme le verbe « venir » au passé simple et le verbe « passer » au plus-que-parfait de l'indicatif. Dans la traduction en roumain, il est bien d'employer ces verbes aux mêmes formes temporelles, si les règles de la langue roumaine nous le permet :

(en roum.) « Apoi el *veni* zilnic să stea în biroul larg, dar întunecos, în care domnul Duval-Chesnay își *petrecuse* toată viața ca notar ».

On signale, quand même, quelques cas où cette fidélité est rejetée. Premièrement, c'est le cas de la description du coucher du soleil qui agence des actions qui se réalisent chacune à la condition que l'action précédente soit déjà accomplie :

(74) « Le dernier reflet du jour *disparaissait* (imparfait de l'indicatif) au bas de l'horizon ; la nuit *inondait* l'espace, *confondant* dans le noir les flots et la côte » (p. 6) (en roum. « Ultima rază de soare *dispăru* (passé simple) după orizont și întunericul *începu* (passé simple) să se lase, astfel încât *nu* mai *puteai* *distinge* apele râului de mal »).

Dans l'exemple ci-dessus, on traduit l'imparfait de l'indicatif (*disparaissait*, *inondait*) par un passé simple (*dispăru*, *începu*) et le participe présent (*confondant*) par une semi-périphrase à l'imparfait de l'indicatif (*nu puteai distinge*).

3. Pour les adjectifs, il se pose le problème de l'expression-cible adéquate des sèmes graduels. Pour les noms de nombre – des sèmes d'espèce (« cardinal »/« ordinal » etc.). Dans l'expression en roumain de ces sèmes graduels à charge « adjectivale », on reste fidèle, d'habitude, à l'équivalence lexicale :

(75) « Elle m'a fait vivre *les meilleures* heures de ma vie » (p. 9) (en roum. « M-a făcut să trăiesc *cele mai bune (frumoase)* clipe din viață »).

L'équivalence avec l'unité du texte-source est conservée par la variante roumaine des noms de nombre :

(76) « Il vit [...] la meilleure cathédrale avec ses tours *du quinzième* siècle » (p. 11) (en roum. « Văzu [...] cea mai frumoasă catedrală, cu turnuri ridicate în secolul *al XV-lea* »).

4. Pour l'expression des sèmes grammaticaux à travers un article roumain,

la règle est différente dans le sens qu'assez souvent ce sème reste non exprimé :

(77) « Toutes voiles dehors, le Triomphant, depuis l'aube, filait entre les rives sauvages du Saint-Laurent » (p. 6) (en roum. « Cu toate pânzele desfăcute, corabia « Triumfătorul » plutea de cu zori □ între malurile nepopulate ale Sfântului Laurențiu »).

5. Pour l'expression en roumain des sèmes grammaticaux à charge adverbiale, contenus dans le roman « Le notaire Jofliau », on reste fidèle, le plus souvent, à l'équivalence donnée par les dictionnaires français(québécois)-roumain, à l'exception des cas où l'on traduit un adverbe de temps par un adverbe (locution adverbiale) de manière :

(78) « Michel aimait toujours la solitude » (p. 24) (en roum. « Michel iubea cu încăpățănare singurătatea »).

6. Assez souvent, un sème grammatical à base pronominale peut rester non exprimé dans la variante roumaine du roman :

(79) « Michel Jofliau voguait vers une vie nouvelle. Pensif, il interrogeait l'horizon [...] » (p. 24) (en roum. « Michel Jofliau plutea spre o nouă viață. Îngândurat, □ scruta orizontul [...] »).

7. Pour les conjonctions (les locutions conjonctives), les prépositions (les locutions prépositionnelles) et les interjections, on reste fidèle à l'équivalence lexicale des unités :

(80) « Le coeur lourd de souvenirs, il songeait aux nuits de Varennes » (p. 6) (en roum. « Cu inima plină de amintiri, se gândea la nopțile petrecute în casa din Varennes »).

(81) « Oh! mon oncle [...] » (p. 25) (en roum. « Vai! unchiule [...] »).

La démarche expression I - topique sémique

Dans la bonne majorité des cas, l'interprétation formelle des mots, des syntagmes et des phrases du roman « Le notaire Jofliau » mène à la découverte d'une certaine topique sémique de ces unités qui se prête :

- 1) aux règles généralement acceptées au Québec : *S + Pr + (Epithète) + (C.d.d.) + (C. de nom) + (Epithète) + (C.d.ind.) + (C. de nom) + (Epithète) + (C. circ.) + (C. de nom) + (Epithète) + etc. :*

(82) « Michel Jofliau voguait vers une vie nouvelle » (p. 6) (« Michel Jofliau » - S, « voguait » - Pr, « vie » - C. circ., « nouvelle » - Epithète).

- 2) aux règles particulières qui permettent l'utilisation des structures spécifiques que sont celles intercalées, par exemple :

(83) « Vous avez hâte, je le vois, de faire connaissance avec votre cousin »

(p. 8).

La démarche *expression I - topique sémique*

Assez souvent, l'expression II reste loin de la fidélité topique par rapport à l'expression I :

- (84) « (1) Toutes voiles dehors, (2) le Triomphant, (3) depuis l'aube, (4) filait (5) entre les rives (6) sauvages (7) du Saint-Laurent » (p. 6) / « (1) Cu toate pânzele desfăcute, (2) corabia « Triumfătorul » (4) plutea de (3) cu zori (5) între malurile (6) nepopulate (7) ale Sfântului Laurențiu ».
- (85) « (1) Vous (2) visiterez (3) notre (4) intéressante (5) ville (6) de Rouen [...] » (p. 8) / « (1) □ (2) Veți vizita (6) Rouen-ul, (5) orașul (3) nostru (4) atât de interesant ».
- (86) « (1) Michel (2) prenait (3) toujours (4) le repas (5) du midi (6) chez son oncle » (p. 23) / « (5) La amează, (1) Michel (2) lua (3) întotdeauna (4) masa (6) la unchiul său ».

La zone stylistique de la mémoire de l'interprète et son rôle dans la traduction bilingue

Premièrement, cette zone participe dans l'interprétation stylistique d'un texte à travers la comparaison de celui-ci avec l'« empreinte stylistique » y déposée. Deuxièmement, chez l'interprète bilingue cette zone a un rôle décisif dans la comparaison de cette « empreinte » avec une autre liée à un autre code verbal. Si l'on interprète stylistiquement le roman « Le notaire Jofliau », il faut dire qu'il ne renferme pas absolument un monostyle. Les belles-lettres coexistent avec le familier, le style administrativo-officiel et le jargon. Comparez :

- (87) (*belles-lettres*) « La paix reposante des prairies blanches où semblent étinceler des cristaux, les toits couverts de neige immaculée, les chemins durcis qui craquent sous les pas » (p. 30).
- (88) (*style familier*) « Le babil d'une grand-mère avec sa petite-fille nuirait aux propos sérieux d'un vieux médecin endurci et d'un futur tabellion [...] » (p. 9).
- (89) (*style administrativo-officiel*) « [...] Marguerite Dufrost apposa sa signature sur l'acte de baptême de Michel-François-René Jofliau » (p. 13).
- (90) (*jargon*) « Vous êtes privilégié, Michel, de faire votre cléricature chez mon fils » (p. 10).

Troisièmement, cette zone est importante dans 1) la comparaison de différentes figures de style et tropes du texte-source avec leur « empreinte »

déposée dans la mémoire de l'individu et 2) l'identification des « empreintes » parallèles liées à un autre code verbal. Dans l'interprétation des figures de style et des tropes présents dans le roman « Le notaire Jofliou », les difficultés sont liées surtout aux métaphores. Ainsi, la métaphore « la vie des autels » de l'exemple (91) « [...] un monde souriant attirait le jeune homme que, par ailleurs, la beauté mystique de la vie des autels et l'âpre bonheur récolté au service des âmes émouvaient profondément » (p. 15) ne peut pas être interprétée hors d'une analyse *top-down* qui aide l'interprète à comprendre que cette métaphore signifie « la vie monastique ». Dans la quête de l'expression-cible, l'interprète doit respecter, premièrement, la fidélité par rapport au style de l'expression-source. La fidélité par rapport aux figures de style et aux tropes est facultative.

La zone textuelle et encyclopédique de la mémoire de l'interprète et son rôle dans la traduction bilingue

Cette zone conserve l'« empreinte » de la carcasse componentielle et formelle du texte-source et du texte-cible, ainsi que des connaissances d'ordre encyclopédique. Les dernières se manifestent comme intertexte, le plus souvent, et créent certaines difficultés de traduction. Ainsi, dans l'exemple qui suit l'unité « Messieurs de Saint-Sulpice » fait appel aux connaissances d'ordre encyclopédique qui disent que « Saint-Sulpice » est lié au monde religieux et l'unité « Messieurs de Saint-Sulpice » peut être traduite en roumain comme « fețe bisericesti » :

(92) « Suivant l'exemple d'autres *Messieurs de Saint-Sulpice*, « qui se firent instituteurs des adolescents », il résolut de s'occuper de Michel » (p. 13) (en roum. « După exemplul altor fețe bisericesti, « care se făcură dascălii unor adolescenți », hotărî și el să se ocupe de educația lui Michel »).

Souvent, pour des raisons d'explicité maximale, on présente sous forme de périphrase certaines unités du texte-cible :

(93) « [...] il réagissait vite et puisait dans la pensée du coin lointain de la Nouvelle-France une plus grande ardeur pour s'instruire » (p. 21) (en roum. (*aici*) « își venea în fire cu repeziciune, alimentându-și dragostea de studii din amintirile despre îndepărtata Noua-Franță (numele vechi al Québec-ului) »).

Conclusions

1. La traduction adéquate d'un roman est possible seulement si l'interprète connaît profondément le mécanisme traductif d'un texte écrit compte tenu de son genre.
2. Les possibilités de traduction du roman québécois d'expression française sont illimitées en bonne partie.

3. Le français québécois renferme des régionalismes de toute sorte qui peuvent compliquer le processus de la traduction.
4. Le processus de la traduction du roman québécois d'expression française doit s'orienter plutôt vers la fidélité par rapport au contenu que vers la fidélité expressive.

Références

Bell, R.-T. (2000). *Teoria și practica traducerii* (C. Gazi, Trad.). Editura Polirom.

Dubois, J. (1973). *Dictionnaire et linguistique*. Éditions Larousse.

Dictionnaires

Rey, A. (Ed.). (1994). *Le Robert MicroPoche*. Éditions Dictionnaires Le Robert.

Textes

Sénécal, A. (1935). *Le notaire Jofliau*. Editions Albert Lévesque.